

Bonjour à tous,

## UNE GRANDE NOUVELLE :

Nous avons mis en place un « blog » (façon site Internet) pour faciliter les échanges entre le comité et vous : des informations complètes et rapides sur les événements, des documents à télécharger, des outils à consulter pour vos démarches, etc ...

Ainsi, tous les clubs de la région Rhône-Alpes sont répertoriés par pratique et par département et vous serez ainsi plus visibles pour de futurs pratiquants.

Afin de n'oublier personne et de mettre à jour notre base d'adresses, pouvez vous nous envoyer d'office un mail en signalant vos coordonnées.

Il vous est recommandé de le consulter régulièrement et d'utiliser notre adresse mail pour que nous soyons plus réactifs et vous satisfaire.

Adresse « blog » du comité : [www.comiteraffw.com](http://www.comiteraffw.com)

Adresse E-mail du comité : [ullmann.jennifer@wanadoo.fr](mailto:ullmann.jennifer@wanadoo.fr)

## AUTRE NOUVEAUTE : la PARTICIPATION FINANCIERE aux COMPETITIONS

En ce début de saison, l'activité sportive et compétitive reprend avec des difficultés de plus en plus grandes d'organisation. En effet, nous constatons :

- Que les bénévoles se font de plus en plus rares non seulement pour assumer l'organisation au moment de la compétition, mais également les tâches de secrétariat au moment de la préparation. De ce fait la secrétaire est obligée d'effectuer des heures supplémentaires afin que la compétition puisse avoir lieu,
- Que les intervenants obligatoires tels que le médecin et les secouristes demandent des coûts de prestations de plus en plus élevées,
- Que le nombre de compétiteurs rallonge les temps de compétition et donc le prix des prestations qui sont calculées en taux horaires,
- Que les frais compétitifs concernent principalement les Arts Externes au détriment des autres entités fédérales et régionales,
- Que les arbitres doivent se former à l'évolution des règles d'arbitrage, ce qui a un coût aussi,
- Que la réversion de la fédération aux régions s'est amenuisée depuis 2 ans, diminuant de ce fait les capacités financière du comité régional...

En conséquence, lors de la réunion du 24 mai 2008 qui s'est tenu au siège du CROS, à Bourgoin, les membres du Comité Directeur régional :

BONET Gilles, BOUAMRANE Hakim, BOUAMRANE Sylviane, DARET Fabienne, EJARQUE Jean Paul, GERIN Chantal, GEORGES Renée, MINARDI Cyril, PILLET Claude, TRAA Karim, ont décidé à l'unanimité de demander une participation financière de **2 €** à chaque compétiteur inscrit à une épreuve (ex : un combattant : 2 €, un technicien avec un Taolu : 2€, un technicien avec 2 Taolu : 4€, etc..).

(les participations du Tae Kwoon Do ou d'autres Arts Martiaux sont bien supérieures)

Seul ce choix, que nous aurions voulu éviter, nous permet la poursuite des compétitions que nous pensons importantes pour le développement de nos pratiques.

**Nous vous informons qu'au dernier recensement, en août 2008, nous sommes 5161 licenciés (en augmentation par rapport à la saison précédente) en région Rhône Alpes (2<sup>ème</sup> région de France) et nous entendons bien poursuivre, avec votre confiance, notre mission de soutien et de développement de vos activités Energétiques et Martiales Chinoises.**

**Chantal GERIN**  
Présidente du Comité